

L'impact du changement climatique en Afrique et les stratégies de lutte contre ses effets, à la lumière de l'expérience du Maroc

The impact of climate change in Africa and the strategies to mitigate its effects, in the light of Morocco's experience.

Auteur 1 : KHACHANI Souad

Auteur 2 : MELLOUKI Yousra.

KHACHANI Souad : Doctorante en Droit public et sciences politiques, à la faculté des sciences juridiques économiques et sociales Rabat Agdal, Université Mohammed V Rabat.

MELLOUKI Yousra : Docteur en sciences économiques, à la faculté des sciences juridiques économiques et sociales Rabat Agdal, Université Mohammed V Rabat.

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : KHACHANI .S & MELLOUKI .Y (2024) « L'impact du changement climatique en Afrique et les stratégies de lutte contre ses effets, à la lumière de l'expérience du Maroc », African Scientific Journal « Volume 03, Numéro 22 » pp: 0665 – 0674.

Date de soumission : Janvier 2024

Date de publication : Février 2024



DOI : 10.5281/zenodo.10783136
Copyright © 2024 – ASJ



Résumé

Le changement climatique représente une menace sérieuse pour le développement des pays africains, mettant en péril la stabilité économique et politique, les moyens de subsistance, ainsi que la sécurité alimentaire et hydrique. Malgré la faible contribution de l'Afrique aux émissions mondiales de gaz à effet de serre, le continent demeure particulièrement vulnérable aux conséquences néfastes du changement climatique. Cependant, cette menace offre également des opportunités pour les décideurs politiques, les leaders économiques et les citoyens d'adopter de nouvelles perspectives axées sur le développement durable. Cette recherche vise à mettre en lumière les risques et les impacts du changement climatique en Afrique, ainsi que les stratégies visant à lutter contre ses effets, compte tenu de la vulnérabilité de la région à ce phénomène.

La méthodologie utilisée implique une analyse critique des stratégies, politiques et lignes directrices issues des recommandations, directives et rapports d'organisations internationales impliquées dans la lutte contre le changement climatique. Fondée sur une revue de littérature exhaustive, cette étude rassemble des données existantes portant sur l'impact du changement climatique en Afrique et dans le monde, ainsi que sur les stratégies adoptées pour faire face à ses effets. L'analyse descriptive des différentes sources met en évidence les implications du changement climatique sur divers domaines, illustrant les stratégies et politiques par l'examen de l'action intergouvernementale des États africains. En utilisant l'expérience du Maroc comme exemple, l'article analyse la stratégie marocaine de lutte contre le changement climatique dans une perspective de développement durable, en la contextualisant par rapport aux meilleures pratiques internationales. Cet article adopte une approche méthodologique combinant la description juridique et l'analyse des politiques publiques. Son objectif principal est d'obtenir une compréhension approfondie du phénomène du changement climatique en Afrique en examinant le cadre juridique ainsi que les politiques et stratégies mises en place pour atténuer ses effets.

Pour parvenir à cette conclusion, l'article commence par exposer les implications du changement climatique sur le continent africain et formule des recommandations, en tirant des leçons de l'expérience réussie du Maroc à travers refonte de son cadre juridique et institutionnel ayant consacré la dimension environnementale comme un pilier directeur devant guider les autres stratégies au niveau territorial. Ainsi que sa stratégie équilibrée entre stratégie

d'adaptation et de création de nouvelles opportunités, mettant en avant une perspective orientée vers le développement durable.

Mots clés : Changement Climatique, Afrique ; Impact, Maroc, Politiques, Stratégies

Abstract

Climate change poses a serious threat to the development of African countries, jeopardizing economic and political stability, livelihoods, as well as food and water security. Despite Africa's low contribution to global greenhouse gas emissions, the continent remains particularly vulnerable to the adverse consequences of climate change. However, this threat also presents opportunities for policymakers, economic leaders, and citizens to adopt new perspectives focused on sustainable development. This research aims to highlight the risks and impacts of climate change in Africa, along with strategies to combat its effects, considering the region's vulnerability to this phenomenon. The methodology involves a critical analysis of strategies, policies, and guidelines derived from recommendations, directives, and reports of international organizations involved in the fight against climate change. Based on a comprehensive literature review, this study gathers existing data on the impact of climate change in Africa and globally, as well as strategies adopted to address its effects. The descriptive analysis of various sources highlights the implications of climate change on various domains, illustrating strategies and policies by examining the intergovernmental action of African states. Using Morocco's experience as an example, the article analyzes Morocco's strategy for combating climate change from a sustainable development perspective, contextualizing it with international best practices.

This article adopts a methodological approach combining legal description and analysis of public policies. Its main objective is to gain a thorough understanding of the phenomenon of climate change in Africa by examining the legal framework, as well as the policies and strategies implemented to mitigate its effects.

To reach this conclusion, the article begins by outlining the implications of climate change on the African continent and formulates recommendations, drawing lessons from Morocco's successful experience in overhauling its legal and institutional framework. This overhaul established the environmental dimension as a guiding pillar for other territorial-level strategies. Additionally, the article highlights Morocco's balanced strategy between adaptation

and the creation of new opportunities, emphasizing a perspective oriented towards sustainable development.

Keywords: Climate change, Africa, Impact, Morocco Policies, Strategies.

Introduction

Le changement climatique représente une menace pour les avancées en matière de développement des pays africains, compromettant stabilité économique et politique, les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire et hydrique. Malgré la contribution limitée de l'Afrique aux émissions mondiales de gaz à effet de serre, le continent demeure le plus vulnérable aux conséquences néfastes du changement climatique. Les conséquences sur ses territoires posent une véritable menace pour la paix, la sécurité et le développement durable de la région. Néanmoins, ce changement climatique crée des opportunités pour les responsables politiques, les leaders économiques et les citoyens d'entreprendre des actions en adoptant de nouvelles perspectives sur le développement durable. L'Afrique souffre de La disparité prédominante dans le contexte du changement climatique.

Le Maroc s'engage activement dans la lutte contre le changement climatique, malgré sa faible contribution aux émissions mondiales. Selon l'Indice de performance climatique de 2019, il se classe comme le deuxième pays le plus performant au monde.

Dans ce contexte de changement climatique et des risques associés, nous avons examiné les rapports sur l'impact et les conséquences du changement climatique en Afrique. Ensuite, nous avons mis en évidence les stratégies de lutte contre le changement climatique en Afrique, en mettant en avant le leadership du Maroc et en les contextualisant par rapport aux meilleures pratiques internationales.

Ainsi, ce travail sera divisé en deux parties respectivement intitulées :

1. Les différents aspects et impacts du changement climatique

1.1 Les effets problématiques du réchauffement de la planète

1.2 Les différentes implications du changement climatique à divers niveaux :

2. La lutte contre le changement climatique en Afrique à la lumière de l'expérience du Maroc dans la lutte contre effets.

2.1 La collaboration intergouvernementale dans la lutte contre le changement climatique en Afrique

2.2 La politique du changement climatique au Maroc, entre engagement international et la transition graduelle vers un modèle durable au Maroc :

1. Les différents aspects et impacts du changement climatique :

Selon l'article premier de la CCNUCC On entend par «effets néfastes des changements climatiques» les modifications de l'environnement physique ou des biotes dues à des changements climatiques exerçant ainsi des effets nocifs sur la résistance ou la productivité des écosystèmes naturels et aménagés, sur le fonctionnement des systèmes socio-économiques ou sur la santé et le bien-être de l'Homme.

Le même article de la CCNUCC définit les «changements climatiques» comme des changements de climats résultants d'une activité humaine, altérant ainsi la composition de l'atmosphère mondiale.

Par conséquent, ce changement climatique produit des effets problématiques du réchauffement de la planète (1.1) ainsi que des implications à divers niveaux (1.2).

1.2.Les effets problématiques du réchauffement de la planète :

- A cause du réchauffement de la planète due aux changements climatiques, les écosystèmes s'en trouvent directement affectés, ces effets feront l'objet des paragraphes suivants.

1.1.1 L'irrégularité des précipitations

À mesure que la planète continue de subir un réchauffement, les océans et l'atmosphère se réchaufferont également, entraînant une augmentation du volume d'eau évaporée. Par conséquent, nous pouvons anticiper une hausse globale du volume des précipitations, et des variations excessives de la pluviométrie peuvent avoir des conséquences catastrophiques.

Cela se manifeste par Des précipitations imprévisibles et de plus en plus intenses La plupart des modèles scientifiques liés aux précipitations indiquent une tendance à une augmentation des niveaux de précipitations dans les nations localisées à des latitudes élevées ainsi que dans les régions de l'Afrique de l'Est caractérisées par un climat tropical.

En revanche, La région de l'Afrique du Nord et méditerranéenne devraient vraisemblablement faire face à une réduction des précipitations. Ces précipitations peuvent impacter la santé et les moyens de subsistance des populations, Cependant, les phénomènes climatiques complexes, comme les moussons en Afrique de l'Ouest, posent des défis plus importants en termes de modélisation. En raison de la complexité de ces phénomènes, les

prévisions pour de nombreux pays tropicaux et subtropicaux suscitent moins de certitudes parmi les scientifiques¹.

1.1.2 Les phénomènes extrêmes :

En 2011, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a publié un rapport spécial portant sur les catastrophes naturelles, parmi lesquelles figuraient les vagues de chaleur, les cyclones tropicaux, les fortes précipitations, les inondations, les incendies de forêt et les périodes de sécheresse. Les canicules, les ouragans tropicaux, les pluies abondantes, les feux de forêt.

Les fortes précipitations intensifient les dangers liés à l'érosion des sols et aux inondations, mettant ainsi en danger le rendement agricole ainsi que les équipements agricoles. Cette situation constitue une menace sérieuse pour la sûreté corporelle, et la stabilité économique. Les inondations ont également le potentiel de contaminer les systèmes d'approvisionnement en eau, augmentant ainsi les risques de maladies hydriques, notamment le choléra. En revanche, des précipitations insuffisantes peuvent entraîner des sécheresses aux conséquences dévastatrices pour les cultures et le bétail. Cette situation peut conduire à l'épuisement des stocks alimentaires et accroître les risques d'incendies de forêt. Selon le rapport de 2011 du GIEC sur les phénomènes extrêmes, au cours des six dernières décennies, certaines zones, notamment l'Afrique de l'Ouest, ont connu des sécheresses plus prolongées. En revanche, des régions telles que le centre de l'Amérique du Nord ont fait face à des sécheresses moins fréquentes et moins intenses qu'au milieu du XXe siècle².

1.1.3 : L'élévation du niveau de la mer :

Le niveau de la mer est affecté par divers éléments. En premier lieu, l'augmentation des températures atmosphériques entraîne une élévation des températures océaniques, provoquant ainsi la dilatation des molécules d'eau et une augmentation du volume global. Deuxièmement, l'élévation des températures provoque la fonte des glaciers, contribuant ainsi à l'augmentation du volume total des océans mondiaux. En juillet 2013, l'Organisation météorologique mondiale a signalé une augmentation moyenne du niveau de la mer à l'échelle mondiale au cours de la décennie 2001-2010. Cette élévation accroît le risque d'érosion côtière et d'inondations, pouvant

¹ Shanahan, M. (Institut international pour l'environnement et le développement), Shubert, W. (Internews/Earth Journalism Network), Scherer, C. (Internews/ Earth Journalism Network), Corcoran, T. (Institut international pour l'environnement et le développement). UNESCO. (2013). Le changement climatique en Afrique.

² Giec. (2022). 6^{ème} rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) 2. le volume : adaptation Synthèse du Résumé à l'intention des décideurs du Giec. publié par le Citepa.

entraîner des dommages corporels et des blessures. Elle constitue également une menace sanitaire en favorisant les maladies d'origine hydrique, ainsi qu'une contamination au sel des réserves d'eau potable et des terres agricoles. Les petites îles et les zones à basse altitude des pays côtiers sont particulièrement vulnérables à ces impacts³.

Tous ces effets problématiques du réchauffement de la planète auront des impacts à plusieurs niveaux (1.2).

1.2 Les différentes implications du changement climatique à divers niveaux :

Le changement climatique, en tant que catalyseur de menaces multiples, donne lieu à des répercussions perceptibles à divers niveaux. Les sections à venir analyseront ces différentes sphères d'impact, notamment sur l'agriculture et la sécurité alimentaire (1.2.1), la santé (1.2.2), les conflits (1.2.3), la sécurité (1.2.4), la migration (1.2.5) et le patrimoine culturel (1.2.6).

1.2.1 L'impact changement climatique sur l'agriculture et la Sécurité alimentaire

L'augmentation des températures, les phénomènes extrêmes, les insectes pollinisateurs et nuisibles, ainsi que les plantes invasives et les parasites, représentent des menaces susceptibles de mettre en péril des cultures et du bétail. D'après le GIEC, jusqu'à 250 millions d'Africains pourraient être exposés à l'insécurité alimentaire en raison de récoltes insuffisantes, de pertes de bétail et de pénuries d'eau causées par les changements climatiques⁴.

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, les régions arides et semi-arides de l'Afrique subsaharienne pourraient progresser de 60 à 90 millions d'hectares supplémentaires la superficie de la France d'ici à 2080.⁵

Les conséquences dévastatrices des conditions climatiques extrêmes sont manifestes, comme en témoigne la famine en Somalie, ayant entraîné, selon les estimations, la perte de 260 000 vies entre 2010 et 2012. Cette crise humanitaire était directement attribuable à une sécheresse sévère survenue dans la région. En effet, La fluctuation des précipitations et les périodes prolongées de sécheresse ont maintenu des niveaux de prix élevés dans la région du

³ Idem

⁴ GIEC. (2007). Bilan 2007 des changements climatiques. Contribution des Groupes de travail I, II et III au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [Équipe de rédaction principale, Pachauri, R.K. et Reisinger, A. (publié sous la direction de~)]. GIEC, Genève, Suisse, ..., 103 pages.

⁵ Idem.

Sahel, exacerbant les difficultés croissantes des familles à assurer leur alimentation⁶. En effet le 6eme rapport du Giec rapporte que le changement climatique a ralenti cette croissance à l'échelle mondiale au cours des 50 dernières années⁷.

1.2.2 Impact du changement climatique sur la santé :

Les changements climatiques observés au cours des dernières décennies ont vraisemblablement déjà eu des incidences sur certains aspects de la santé. En effet, selon le Rapport sur la santé dans le monde 2002 de l'Organisation mondiale de la Santé, on estime qu'en l'an 2000, le changement climatique était responsable d'environ 2,4% des cas de diarrhée dans le monde et de 6% des cas de paludisme dans certains pays à revenu intermédiaire⁸.

En ce qui concerne la santé humaine, les premières manifestations des changements climatiques incluent des altérations dans l'étendue géographique et saisonnière de certaines maladies infectieuses, notamment les infections vectorielles telles que le paludisme et la dengue, ainsi que les infections d'origine alimentaire comme la salmonellose. En revanche, les conséquences sur la santé publique liées à la perturbation des écosystèmes naturels et aménagés, à la production alimentaire, à l'élévation du niveau de la mer, et aux déplacements de populations dus aux dangers potentiels, aux terres submergées, aux perturbations économiques et aux troubles civils, pourraient ne pas se manifester avant plusieurs décennies⁹.

Grâce aux résultats de recherches donnés par les travaux du GIEC et d'autres études axées sur les politiques menées à l'échelon régional et national, nos connaissances en matière de rapports climat-santé se sont grandement accrues.¹⁰

En effet, au début des années 90, la prise de conscience des risques pour la santé liés aux changements climatiques était limitée. Ce manque de sensibilisation reflétait en grande partie le déficit global de connaissances concernant les effets préjudiciables potentiels de la perturbation des systèmes biophysiques et écologiques sur le bien-être et la santé des populations. De manière similaire, le premier Rapport d'évaluation du Groupe d'experts

⁶ Shanahan, M. (Institut international pour l'environnement et le développement)., Shubert, w. (Internews/Earth Journalism Network)., Scherer, C. (Internews/ Earth Journalism Network)., Corcoran, T.(Institut international pour l'environnement et le développement). UNESCO. (2013). Le changement climatique en Afrique.

⁷ Giec. (2002). 6^{ème} rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) 2.le volume : adaptation Synthèse du Résumé à l'intention des décideurs du Giec. Publié par le Citepa.

⁸ Organisation mondiale de la Santé. (2004). Changement climatique et santé humaine – Risques et mesures à prendre.

⁹ Idem

¹⁰ Idem

intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), paru en 1991, aborde de manière succincte les risques sanitaires, témoignant ainsi d'une compréhension limitée de ces dangers à l'époque.

En outre, dans le deuxième Rapport d'évaluation publié en 1996, le GIEC a accordé un chapitre entier aux risques potentiels pour la santé. De manière similaire, le troisième Rapport d'évaluation, datant de 2001, explore les conséquences avérées pour la santé tout en évaluant les éventuelles répercussions futures. Ce rapport met également en évidence les effets prévus sur la santé selon les régions géographiques.

Dans son troisième Rapport, le GIEC conclut que les populations à faibles revenus, principalement dans les pays tropicaux et subtropicaux, seront particulièrement touchées par les effets néfastes des changements climatiques sur la santé. Ce constat inclut des conséquences pour la santé liées à divers processus de transformation de l'environnement, à des perturbations écologiques, ainsi qu'à divers effets traumatiques, infectieux, nutritionnels et psychologiques¹¹.

Le GIEC conclut également que les changements climatiques entraîneront une augmentation de la morbidité et de la mortalité liées à la chaleur, ainsi que des épidémies de maladies infectieuses consécutives à des inondations et des tempêtes. Par ailleurs, la vulnérabilité d'une population selon la même source, repose sur des éléments tels que la densité démographique, le niveau de développement économique, les ressources alimentaires, la répartition et le niveau des revenus, les conditions environnementales locales, l'état de santé, ainsi que la présence des services de santé publique et leur qualité¹².

Les conclusions du sixième rapport du GIEC ont confirmé que le changement climatique a eu des impacts néfastes à l'échelle mondiale sur la santé physique des individus et la santé mentale dans les régions évaluées. Cela inclut l'émergence de maladies d'origine alimentaire et hydrique, l'augmentation des maladies à transmission vectorielle, ainsi que les maladies diarrhéiques, touchant à la fois les animaux et les humains, y compris les zoonoses¹³.

Dans le même ordre d'idée, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que depuis les années 1970, le changement climatique a entraîné une augmentation de 140 000 décès par an à l'échelle mondiale. En plus des risques immédiats associés aux vagues de chaleur, aux

¹¹ GIEC. (2001). 3ème Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

¹² Organisation mondiale de la Santé. (2004). Changement climatique et santé humaine – Risques et mesures à prendre.

¹³ Giec. (2022). 6ème rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) 2.le volume : adaptation Synthèse du Résumé à l'intention des décideurs du Giec. publié par le Citepa.

inondations et aux tempêtes, l'élévation des températures et les phénomènes météorologiques extrêmes peuvent également poser des menaces à long terme.

Ainsi, L'OMS mentionne que les conditions climatiques exercent une influence considérable sur l'agriculture, et tout changement entraînant une diminution des récoltes peut mettre en péril la sécurité alimentaire. À la fin du XXe siècle, la région du Sahel a traversé l'une des pires famines de l'histoire en raison de plusieurs décennies de sécheresses sévères ; en 2011, la sécheresse en Afrique de l'Est a causé la perte d'au moins 50 000 vies.

Dans le même sens, les variations climatiques exercent une influence significative sur les maladies d'origine hydrique, telles que le choléra, qui se propage davantage en période de précipitations accrues. Si ces conditions sont exacerbées par le changement climatique, les scientifiques anticipent une augmentation des épidémies, particulièrement dans les régions présentant des conditions sanitaires défavorables ou touchées par des inondations.

De même que l'augmentation des températures selon l'OMS¹⁴ pourrait influencer le cycle de vie des moustiques, favorisant ainsi la transmission de maladies par ce vecteur. Toutefois, dans un climat excessivement chaud et sec, les moustiques ne parviennent pas à survivre. D'autres maladies, telles que la fièvre de la vallée du Rift, causée par un virus transmis aux humains par les moustiques, devraient, selon les projections, voir leur prévalence augmenter¹⁵.

Par ailleurs, à l'échelle mondiale, Les maladies diarrhéiques, le paludisme et les infections des voies respiratoires, largement liées à l'environnement, figurent parmi les principales causes de décès chez les enfants de moins de cinq ans. Dans les pays en développement, la contribution environnementale à ces trois pathologies représente en moyenne 26 % des décès chez les enfants de moins de cinq ans¹⁶.

De plus, la réduction de l'épaisseur de la couche d'ozone pourrait intensifier les effets actuels liés à l'exposition aux rayonnements UV. En effet, à mesure que l'épaisseur de la couche d'ozone diminue, la capacité du filtre protecteur que représente l'atmosphère perd progressivement son efficacité¹⁷. En effet, selon le Programme des Nations Unies pour

¹⁴ Organisation mondiale de la Santé. (2007). « Prévenir la maladie grâce à un environnement sain Une estimation de la charge de morbidité imputable à l'environnement » .P 7-8

¹⁵ Idem

¹⁶ Idem

¹⁷ Organisation mondiale de la Santé. (2002). « l'indice universel de rayonnement UV solaire, guide pratique, Recommandation conjointe des organismes suivants : Organisation mondiale de la Santé ; Organisation Météorologique Mondiale ; Programme des Nations Unies pour l'environnement ; Commission internationale pour la Protection contre les Rayonnements non ionisants ».

l'Environnement (PNUE), une diminution de seulement 10 % de la couche d'ozone stratosphérique entraînerait à l'échelle mondiale chaque année 300 000 cas supplémentaires de carcinomes et 4 500 cas supplémentaires de mélanomes.¹⁸.

1.2.3 Dimensions de genre du changement climatique :

On peut également avancer que le changement climatique a eu des conséquences plus graves sur les femmes que sur les hommes. En effet, un article de la London School of Economics publié en 2006 a examiné 4 605 catastrophes naturelles dans 141 pays. Il a constaté que, en particulier dans les pays où la discrimination envers les femmes est élevée, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à être victimes de ces catastrophes. Ceci est dû à des lois et des normes culturelles qui limitent leurs possibilités d'accès à une activité économique, en particulier chez les femmes des pays en développement qui dépendent souvent de l'agriculture et ce malgré les obstacles auxquelles les femmes font face, notamment, les restrictions en matière de droit de propriété foncière, ce qui limite considérablement la capacité de nombreuses femmes à exercer un contrôle financier sur les terres cultivables.

Ce déséquilibre entre les genres au niveau local se retrouve au niveau mondial, comme en témoigne la prédominance des hommes dans les mécanismes de décision internationaux. Il suffit d'observer le déséquilibre considérable de la répartition des genres aux grands sommets sur le changement climatique¹⁹.

1.2.4 Changement Climatique et Conflits:

Alors que, les impacts matériels et économiques du changement climatique sont relativement bien documentés, les experts rencontrent encore, des défis dans la compréhension de sa dimension politique, en effet, peu d'universitaires, de représentants des pouvoirs publics, de spécialistes du développement ou de journalistes envisageaient de faire le lien entre l'élévation du niveau de la mer, l'évolution des modèles météorologiques et la dégradation de l'environnement d'une part, et la sécurité d'autre part, malgré les preuves substantielles indiquant que les conflits liés aux ressources naturelles, peuvent intensifier la violence, et conduire à la guerre. Un rapport de 2009 du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) indiquait que les possibles répercussions du changement climatique

¹⁸ Réseau action climat France. (2003). Fiche Climat n°4 : « Ozone – Effet de serre Quel rapport ? ».p1 ,2

¹⁹ Shanahan, M. (Institut international pour l'environnement et le développement), Shubert, w. (Internews/Earth Journalism Network), Scherer, C. (Internews/ Earth Journalism Network), Corcoran, T.(Institut international pour l'environnement et le développement). UNESCO. (2013). Le changement climatique en Afrique.

sur l'accès à l'eau, la sécurité alimentaire, la prévalence des maladies, le tracé du littoral et la répartition de la population sont susceptibles d'aggraver les tensions existantes et de déclencher de nouveaux conflits. Par conséquent Le changement climatique devrait être envisagé davantage comme un multiplicateur de menaces, ce qui signifie qu'il n'est pas nécessairement un catalyseur direct de conflits, mais plutôt un accélérateur²⁰, à titre d'exemple : Plusieurs nations en Afrique subsaharienne font face actuellement à une intensification des litiges fonciers résultant d'attributions massives de terres à des investisseurs nationaux et étrangers. Ces acquisitions de terres se réalisent souvent au détriment des droits des communautés locales et peuvent dégénérer en conflits fonciers, parfois même en violences meurtrières. Ces problématiques risquent de s'aggraver considérablement avec la raréfaction des ressources due aux impacts du changement climatique, en l'absence d'améliorations dans la gouvernance foncière en Afrique. Certains pays africains, tels que le Togo, le Libéria et le Kenya, sont actuellement engagés dans des réformes du droit foncier visant à renforcer la protection des droits communautaires et ainsi à réduire les tensions.²¹

1.2.5 Changement climatique et sécurité :

Avant d'engager des discussions sur le lien entre le climat et la sécurité, il est crucial d'avoir une compréhension globale des risques associés aux changements climatiques. Cependant, cette tâche est rendue complexe par la nature anticipée et complexe de la menace, ses effets devant se manifester sur plusieurs décennies, or la perception de ce phénomène repose sur des travaux scientifiques. À cet égard, le GIEC et ses rapports ont constitué une ressource précieuse en termes d'information et de légitimité pour les décideurs impliqués dans les questions liées au climat²².

Tout d'abord, le GIEC examine les risques liés aux changements climatiques à l'échelle mondiale, et parfois au niveau régional. En ce qui concerne l'Afrique, il prévoit une diminution de 50 % des rendements de l'agriculture pluviale, une expansion de la désertification, une intensification du stress hydrique, et une aggravation de l'insécurité alimentaire²³.

²⁰Idem.

²¹ Observatoire géopolitique des enjeux des changements climatiques en termes de sécurité et de défense. (2016-2020). « Bulletin de veille stratégique et opérationnelle n°1 ». décembre 2016-janvier 2017.

²² GIEC. (2007). Bilan 2007 des changements climatiques. Contribution des Groupes de travail I, II et III au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [Équipe de rédaction principale, Pachauri, R.K. et Reisinger, A. (publié sous la direction de~)]. GIEC, Genève, Suisse, ..., 103 pages. P7-1 0

²³ Idem.

Il est important de noter que, l'étendue des menaces exposées par le GIEC est significative. Les changements climatiques présentent un potentiel catastrophique pour tous les aspects de la vie humaine, et leur portée géographique en fait presque une menace idéale. Cependant, il existe également un débat plus profond sur le plan théorique concernant l'association entre climat et sécurité.²⁴

1.2.6 Changement climatique et migration :

Malgré des divergences terminologiques, certains utilisent des termes politiquement connotés tels que "réfugiés climatiques". Le concept de migration climatique est généralement défini comme le déplacement forcé d'individus ou de groupes en raison de changements soudains ou progressifs dans leur environnement, ayant un impact négatif sur leurs conditions de vie. En effet, près de 40 % des Africains résident dans des régions où les ressources en eau sont insuffisantes. Selon les projections, d'ici à 2030, la pénurie d'eau pourrait entraîner la migration de jusqu'à 24 millions de personnes.

Les études indiquent que la plupart des migrants qui cherchent à échapper à des problèmes environnementaux le font sur des distances relativement courtes et pour des périodes limitées. De plus, les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables ont une probabilité de migration moins élevée. Alors que certains gouvernements perçoivent les migrations comme un problème à décourager, or, pour les migrants, se déplacer est souvent considéré comme une forme d'adaptation au changement climatique.

Cependant, les migrations liées au climat peuvent être de courte ou de longue durée, allant d'un déplacement annuel en réponse à une crue saisonnière à une réaction immédiate à une catastrophe naturelle ayant dévasté une ville entière. En raison de cette diversité de motivations, il est impossible d'attribuer l'ensemble des migrations de populations uniquement au changement climatique, de nombreux autres facteurs sociaux, politiques et culturels sont toujours en jeu²⁵.

Lorsqu'on aborde la question du changement climatique, une attention particulière doit être accordée aux peuples autochtones et aux populations marginalisées. Résidant souvent dans

²⁴ Gabriel Marquis. (2012). Université du Québec à Montréal changements climatiques et sécurité: normes et pratiques en évolution? Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en science politique.

²⁵ Shanahan, M. (Institut international pour l'environnement et le développement)., Shubert, w. (Internews/Earth Journalism Network)., Scherer, C. (Internews/ Earth Journalism Network)., Corcoran, T.(Institut international pour l'environnement et le développement). UNESCO. (2013). Le changement climatique en Afrique.

des environnements vulnérables tels que de petites îles, des zones de haute altitude ou des marges de désert, leurs territoires et communautés sont exposés à un risque accru d'impacts précoces et sévères. En effet, le changement climatique constitue une menace directe pour de nombreuses sociétés autochtones. C'est pourquoi il est essentiel de comprendre les vulnérabilités, les préoccupations, les capacités d'adaptation et les aspirations à long terme spécifiques aux peuples autochtones et aux communautés marginalisées à travers le monde²⁶.

1.2.7 Le patrimoine culturel et changement climatique :

Au-delà du patrimoine naturel, le climat et ses évolutions ont des répercussions sur les monuments et les sites, car les bâtiments historiques sont étroitement liés à leur environnement. La durabilité de ces structures dépend grandement de la stabilité climatique.

Bien que le patrimoine architectural en terre soit spécifiquement vulnérable, les structures en pierre ne sont pas épargnées par les impacts du changement climatique. Les modifications des cycles entre périodes humides et sèches, ainsi que les cycles de gel et de dégel, contribuent à accélérer la dégradation des matériaux poreux, tels que la pierre²⁷.

Devant les divers effets et impacts du changement climatique, quelles actions ont été entreprises ou doivent être prises pour atténuer ce phénomène en Afrique et à la lumière de l'expérience du Maroc dans la lutte contre le changement climatique ? La réponse à cette interrogation sera explorée dans la seconde partie.

2. La lutte contre le changement climatique en Afrique à la lumière de l'expérience du Maroc dans la lutte contre effets :

Dans cette deuxième partie, nous examinerons les stratégies et politiques visant à contrer le changement climatique. Nous commencerons par explorer la collaboration intergouvernementale en Afrique dans la lutte contre ce phénomène (2.1). Ensuite, nous nous pencherons sur la politique du changement climatique au Maroc, en examinant l'engagement international et la transition progressive vers un modèle durable dans le pays (2.2).

²⁶ UNISCO. (2012). Weathering Uncertainty Traditional Knowledge for Climate Change Assessment and Adaptation.

²⁷ Spécial paris climat (2015). Comprendre la cop 21. www.cop21.gouv.fr

2.1 La collaboration intergouvernementale dans la lutte contre le changement climatique en Afrique :

L'Union africaine, la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement, ainsi que les organes régionaux en Afrique, coordonnent des initiatives en lien avec la lutte contre le changement climatique. En 2007, les dirigeants africains ont adopté la Déclaration d'Addis-Abeba sur le changement climatique et le développement au sein de l'Union africaine. Cette déclaration a exhorté les États membres à ratifier le Protocole de Kyoto, à participer à la CCNUCC, à renforcer leurs capacités et à investir dans la collecte de données et les systèmes d'alerte précoce. Elle a également encouragé l'intégration de stratégies d'adaptation dans les politiques nationales, la sensibilisation du public, le renforcement de la coopération entre les services météorologiques nationaux, les centres hydrologiques et les communautés économiques régionales (CER). De plus, elle a appelé à approfondir la recherche dans des domaines tels que les énergies renouvelables, la sylviculture et l'agriculture pour renforcer la résilience, ainsi qu'à faciliter les transferts de technologie. En vertu du principe du "pollueur payeur", la déclaration a encouragé la pression sur les pays développés pour obtenir des réductions significatives des émissions de gaz à effet de serre. La Commission de l'UA, en collaboration avec la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE), la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA) et la Banque africaine de développement (BAD), a été chargée du suivi de ces initiatives²⁸.

La politique de la Communauté d'Afrique de l'Est en matière de changement climatique a été formulée conformément à une directive régionale des chefs d'État en 2009. De manière similaire, la politique de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) concernant la réduction des risques de catastrophe a été adoptée lors d'un sommet en 2007. En 2013, la CEDEAO est devenue la première parmi les cinq Communautés économiques régionales africaines à mettre en place un programme stratégique visant à faire face aux vulnérabilités liées au changement climatique. La SADC a établi un Groupe de travail intersectoriel sur le changement climatique et a lancé sa Stratégie d'adaptation dans le domaine de l'eau en 2011. Quant au COMESA, il dispose d'une Initiative climatique ainsi que d'un Fonds carbone²⁹.

²⁸ Shanahan, M. (Institut international pour l'environnement et le développement), Shubert, w. (Internews/Earth Journalism Network), Scherer, C. (Internews/ Earth Journalism Network), Corcoran, T. (Institut international pour l'environnement et le développement). UNESCO. (2013). Le changement climatique en Afrique.

²⁹Idem.

Depuis 2007, plusieurs décisions et initiatives ont été prises au sein de l'Union africaine (notamment au niveau des chefs d'État) et de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) pour établir des positions communes dans le cadre des négociations internationales. De plus, des institutions telles que le programme Climat pour le développement en Afrique (ClimDev-Afrique) ont été créées dans le but d'améliorer le partage d'informations, tandis que le Centre africain pour la politique en matière de climat a été établi pour fournir un appui en termes de connaissances et de capacités.³⁰

Il faut noter que les réponses des pays africains face au changement climatique varient en termes de rapidité et d'ampleur des ambitions. Certains ont élaboré des stratégies nationales globales de lutte contre le changement climatique, tandis que d'autres se sont concentrés sur des plans d'action spécifiques à des secteurs tels que l'agriculture ou l'eau. Les exemples cités proviennent d'un rapport de 2012 du Programme Afrique de Chatham House, qui offre des détails plus approfondis sur les initiatives de responsabilisation prises par l'Afrique aux niveaux national, sous-national, ainsi que par les gouvernements, le secteur économique et la société civile.

Ce rapport mentionne que: *«Les chefs d'État et les ministres en charge des finances, de l'environnement et de la planification peuvent donner l'exemple en mettant l'accent sur la problématique du changement climatique dans les processus de décision d'échelle continentale, nationale et infranationale, tout en instaurant et en mettant en œuvre des programmes de croissance verte inclusive et climato-résiliente... La responsabilisation de l'Afrique, des démarches d'«appropriation» à tous les niveaux ainsi qu'un véritable partenariat sont nécessaires pour que les initiatives soient véritablement efficaces et durables».*

L'Afrique du Sud a mis en place une stratégie nationale de réponse au changement climatique, incluant des mesures à la fois d'atténuation et d'adaptation pour renforcer la résilience sociale, économique et environnementale, ainsi que les capacités de réaction rapide. ce pays s'est engagé à atteindre une réduction de 34% de ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon de 2020 et de 42% à l'horizon de 2025.

La stratégie de développement national de la République démocratique du Congo met particulièrement l'accent sur l'importance des forêts, soulignant la nécessité de les préserver et

³⁰Idem

de les gérer, tout en accordant une attention particulière à l'obtention de financements dans le cadre de la REDD+.

En 2011, l'Éthiopie a lancé une stratégie d'Économie verte climato-résiliente visant à maintenir, à l'horizon de 2030, les émissions de gaz à effet de serre au niveau de l'année 2011. Cette initiative comprend des engagements visant à améliorer les pratiques agricoles et d'élevage, à protéger et restaurer les forêts, à développer les énergies renouvelables, ainsi qu'à adopter des technologies modernes à haute efficacité énergétique dans les secteurs des transports, de la construction et de l'industrie.

En 2011, le Gabon a présenté son plan "Gabon vert" dans le but d'incorporer la prise en compte du changement climatique dans tous les secteurs de l'économie. Ce plan a conduit à la création de nouvelles zones protégées et à une réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts, permettant d'éviter l'émission de 450 millions de tonnes de dioxyde de carbone sur une période de dix ans.

En 2011, le Rwanda a introduit une Stratégie nationale pour la croissance verte et la résilience climatique, qui englobe des initiatives telles que le développement de la production d'électricité géothermique, la gestion de la fertilité des sols, l'amélioration de l'aménagement urbain pour favoriser les déplacements à pied et à vélo, ainsi que des projets liés aux infrastructures d'irrigation et aux routes³¹.

Après avoir examiné la participation de plusieurs pays africains à la lutte contre le changement climatique, nous allons prendre l'exemple de la politique climatique du Maroc (2).

2.2.La politique du changement climatique au Maroc, entre engagement international et La transition graduelle vers un modèle durable au Maroc :

Cette section examinera d'abord l'engagement international du Maroc dans la lutte contre le changement climatique (2.2.1), suivi de l'évaluation de la vulnérabilité du Maroc face à ce phénomène (2.2.2). Nous étudierons ensuite les stratégies adoptées par le Maroc pour faire face au changement climatique, oscillant entre des approches d'adaptation et la création de nouvelles opportunités (2.2.3). La discussion se poursuivra avec un examen de l'accès du Maroc

³¹ Shanahan, M. (Institut international pour l'environnement et le développement), Shubert, w. (Internews/Earth Journalism Network), Scherer, C. (Internews/ Earth Journalism Network), Corcoran, T.(Institut international pour l'environnement et le développement). UNESCO. (2013). Le changement climatique en Afrique.

au financement climatique (2.2.4), suivi d'une analyse du renforcement du cadre juridique et institutionnel lié à l'environnement au Maroc (2.2.5). Enfin, nous concluons cette section en abordant la transition progressive vers un modèle durable au Maroc (2.2.6).

2.2.1 L'engagement international du Maroc dans la lutte contre le changement climatique :

Au niveau international, le Maroc a accueilli en 2001 à Marrakech la septième Conférence des Parties, « CoP 7 », qui a rendu opérationnel le Protocole de Kyoto. Le pays a ratifié ce protocole en 2002 et a été parmi les premiers à établir une Autorité Nationale Désignée pour les Mécanismes de Développement Propre. De plus, le Royaume du Maroc a apporté son soutien à l'Accord de Copenhague en soumettant au Secrétariat de la CCNUCC, en janvier 2010, une liste de Mesures d'Atténuation Appropriées au Niveau National « NAMAs » à réaliser à l'horizon de 2020.

En outre, à la suite de sa participation à la COP 19 de Varsovie, et au Forum Mondial de Davos, où le Maroc a exposé sa politique en matière de changement climatique, le Maroc a répondu positivement à l'appel du Secrétaire Général des Nations Unies, en élaborant son plan d'investissement vert³².

Le Maroc n'est pas resté à l'écart de cette prise de conscience. L'implication du Maroc dans la lutte contre les impacts du réchauffement climatique s'inscrit dans le contexte d'une vision plus vaste qui place au cœur de ses préoccupations le choix du royaume en faveur d'un modèle de développement axé sur la croissance économique durable, le développement durable et la solidarité sociale.

La COP-22 a représenté une opportunité pour le Maroc de faire entendre la voix des pays les plus vulnérables face au changement climatique, en mettant particulièrement en avant les pays africains et les États insulaires, ainsi que les pays en développement. Le Maroc a également saisi l'occasion pour partager son expérience dans deux initiatives complémentaires, à savoir les Oasis durables et la Ceinture bleue, en s'appuyant sur son vécu avec les Plans Maroc vert et Halieutis. Une troisième initiative à laquelle le Maroc accorde une grande importance est

³² Zakaria Abouddahab, Helmut Reifeld. (2015). « Changements climatiques : Les enjeux de la COP 21 » Edité par : publié par Konrad-Adenauer-Stiftung E.V., Bureau du Maroc.

l'initiative pour l'adaptation de l'agriculture africaine aux changements climatiques (AAA)³³. Cette initiative repose sur la reconnaissance que l'agriculture est cruciale pour les Objectifs du développement durable, plaçant l'Afrique, l'adaptation, l'agriculture, l'eau et la sécurité alimentaire au cœur des priorités. Lors de la COP-22, le Maroc a saisi l'occasion de proposer de nouvelles actions à intégrer dans l'agenda des solutions Lima-Paris-Marrakech. Dans ce contexte, le financement des projets agricoles et l'orientation des investissements vers le secteur de l'agriculture joueront un rôle déterminant dans la promotion de cette initiative.

Le Maroc accorde une importance primordiale au continent africain dans ses orientations stratégiques, comme en atteste l'attention particulière accordée au renforcement de ses liens avec de nombreux pays africains. À cet égard, le Maroc déploie des efforts considérables pour renforcer ces relations et établir des partenariats diversifiés et bénéfiques. Ce dynamisme de partenariat entre le Maroc et les pays africains a pris une nouvelle dimension sous le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, s'inscrivant dans une vision à long terme basée sur les avantages de la coopération Sud-Sud, avec l'objectif de favoriser un développement inclusif.

C'est dans cette optique que depuis 2016, le Maroc a initié plusieurs projets visant à accroître la résilience du continent africain. Parmi ceux-ci figurent trois comités climatiques : le Comité du bassin du Congo, le Comité du Sahel et le Comité des États insulaires. En outre, d'autres initiatives ont été lancées, notamment "Adaptation à l'agriculture en Afrique" et l'initiative "Durabilité, stabilité et sécurité en Afrique"³⁴.

2.2.2 La vulnérabilité du Maroc face au changement climatique :

Malgré la contribution très faible du Maroc aux émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) et une croissance relativement stable de ses propres émissions, le pays s'engage dans des initiatives et des projets. Cette démarche découle du fait que le Maroc subit également les conséquences des émissions de gaz à effet de serre produites par le reste de la planète

Effectivement, l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des sécheresses, les inondations dévastatrices exceptionnelles, la diminution de la durée d'enneigement des

³³ Ministère d'agriculture Maroc. (2017). Triple A marocaine (AAA) pour une agriculture africaine compétitive et durable. URL : <https://www.agriculture.gov.ma/fr/actualites/initiative-pour-ladaptation-delagriculture-africaine-triple>

³⁴ HCP. (2023). Troisième Rapport du Royaume du Maroc sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063 Bilan de la première décennie (2014-2023).

sommets montagneux, ainsi que la modification de la répartition spatio-temporelle des précipitations et des itinéraires et dates de migration des oiseaux constituent des indicateurs précurseurs des probables impacts des changements climatiques au Maroc.

Le Maroc fait face à une vulnérabilité³⁵ aux changements climatiques, notamment en ce qui concerne les ressources en eau. Cette vulnérabilité est accentuée par une disparité régionale importante des précipitations, entraînant une variabilité spatiale élevée des écoulements d'eau de surface. Par ailleurs, le suivi de l'évolution des niveaux d'eau des nappes indique une baisse continue, atteignant parfois des valeurs alarmantes, avec des diminutions dépassant 2 mètres par an.

En ce qui concerne la vulnérabilité de l'agriculture aux changements climatiques, elle se manifeste à travers inefficacité du secteur irrigué, la disponibilité des eaux d'irrigation dans les barrages, qui est fortement influencée par les niveaux de précipitations et l'enneigement.

D'autre part, la vulnérabilité des forêts est illustrée par les dommages causés par le surpâturage sur la régénération naturelle des différentes espèces, les coupes abusives de bois de chauffe, ainsi que les incendies et les défrichements.

En ce qui concerne le littoral, il est soumis à une pression accrue de l'activité humaine et est exposée à l'élévation accélérée du niveau de la mer, même de quelques décimètres. Cela peut provoquer, dans divers segments côtiers, un recul notable du rivage, que ce soit par érosion ou par submersion.

L'élévation du niveau de la mer aura des répercussions sur l'environnement et divers secteurs économiques, en particulier le tourisme. Cela nécessitera des interventions telles que la protection et la réhabilitation. De plus, il existe des risques d'intrusion des eaux marines pouvant entraîner des formes de dégradation par salinisation dans des terrains étendus exploités par l'agriculture côtière.

La vulnérabilité du secteur de la santé se manifeste par le risque de réactivation de foyers de maladies, notamment la présence de foyers endémiques de maladies qui pourraient être

³⁵Banque mondiale (2016). <http://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2016/11/17/5-things-morocco-is-doing-about-climate-change>.

exacerbées par les changements climatiques, telles que le paludisme, la typhoïde, la bilharziose et le choléra.

2.2.3 Stratégie du Maroc face au changement climatique : entre stratégie d'adaptation et création de nouvelles opportunités :

Le Maroc se trouve exposé aux conséquences du changement climatique, avec l'incertitude quant à l'étendue des dommages. Afin de faire face à cette menace, le Maroc a instauré son "Plan Vert". Ce plan repose sur une approche triple bénéfique, visant à adapter le pays aux réalités du changement climatique, à prendre des mesures d'atténuation pour minimiser l'impact sur les populations et l'environnement, tout en créant de nouvelles opportunités. Par exemple, il soutient les agriculteurs dans l'adoption de pratiques climato-intelligentes pour accroître leur productivité, tout en améliorant les circuits de distribution de leurs produits³⁶.

La protection de l'eau stockée naturellement dans les aquifères souterrains représente une situation particulière : de nouvelles politiques veillent à préserver cette ressource précieuse tout en garantissant que les volumes d'eau disponibles sont adéquats pour répondre aux besoins de l'agriculture, un secteur crucial pour l'emploi. Simultanément, des améliorations ont été apportées au réseau d'irrigation en intégrant des techniques modernes telles que le goutte-à-goutte, favorisant ainsi une utilisation plus efficace de l'eau et offrant aux agriculteurs un accès plus fiable à cette ressource. Bien que, axées sur l'écologie, ces politiques peuvent également être synonymes de rentabilité, attirant ainsi l'investissement du secteur privé.

Les cinq domaines prioritaires que le Maroc a identifiés pour maximiser les bénéfices de sa triple stratégie, axée sur l'adaptation au changement climatique, l'atténuation de son impact et la création de nouvelles opportunités notamment :

- D'ici à 2030, l'objectif du pays est d'assurer 52 % de ses besoins en électricité à partir de sources d'énergie renouvelable³⁷. En parallèle, l'ambition est de stimuler l'activité en fixant un objectif de sous-traitance à des acteurs locaux à hauteur de 35 % pour la deuxième phase des travaux de la centrale solaire à concentration NOOR.

³⁶ HCP. (2023). Troisième Rapport du Royaume du Maroc sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063 Bilan de la première décennie (2014-2023).

³⁷ MAP Ecology. (2017). <https://mapecology.ma/slider/maroc-aspire-a-couvrir-52-de-besoins-energetiques-a-partir-sources-denergies-renouvelables-a-lhorizon-2030/>

- Le Maroc a éliminé toutes les subventions³⁸ au diesel, à l'essence et au mazout lourd dans le but de favoriser une utilisation plus efficace de l'énergie et de réaliser des économies de ressources. Les fonds ainsi économisés seront réaffectés à la transition vers une croissance décarbonée.
- le Plan Maroc Vert³⁹ vise à préserver non seulement l'environnement mais aussi les moyens de subsistance de l'ensemble de la population marocaine. Bien que l'agriculture ne contribue qu'à hauteur de 15 % du PIB, elle demeure le secteur qui emploie 40 % de la main-d'œuvre.
- Le Maroc accorde une importance équivalente à ses ressources naturelles océaniques et terrestres, en améliorant la gestion de son littoral et en encourageant le développement d'une aquaculture durable. La pêche représente actuellement 56 % du total des exportations du pays.
- Le Maroc s'engage activement dans la préservation de ses aquifères souterrains, une source naturelle d'eau douce qui se régénère tant qu'elle demeure propre et préservée. Cette initiative constitue une victoire à la fois pour l'environnement et pour les générations présentes et futures.⁴⁰

2.2.4 Accès du Maroc au financement climatique :

Le Maroc a manifesté sa détermination à assurer la durabilité de son développement économique et social en adoptant une politique énergétique efficace et respectueuse de l'environnement. Cette démarche vise à protéger les générations futures des risques tant économiques qu'écologiques.

En soutien à ses initiatives, le Maroc a bénéficié de financements climatiques internationaux significatifs, totalisant environ trois milliards et trois cents millions de dollars américains au cours de la période 2000-2014. La majeure partie de ces fonds a été affectée à des projets d'atténuation, représentant près de 89%, alors que les projets liés à l'adaptation demeurent relativement limités tant en nombre (9 projets) qu'en montants mobilisés. Ce constat peut sembler surprenant étant donné que le Maroc est un pays particulièrement vulnérable et à

³⁸ Banque mondiale (2016). <http://www.banquemonde.org/fr/news/feature/2016/11/17/5-things-morocco-is-doing-about-climate-change>.

³⁹ Ministère d'agriculture. Plan Maroc vert <https://www.agriculture.gov.ma/fr/data-agri/plan-maroc-vert>

⁴⁰ Banque mondiale (2016). <http://www.banquemonde.org/fr/news/feature/2016/11/17/5-things-morocco-is-doing-about-climate-change>

faibles émissions de gaz à effet de serre. Il est à noter que ces financements ont été principalement octroyés sous forme de prêts (94%), avec des subventions comparativement limitées (GIZ, 2014).

De plus, ces soutiens financiers internationaux ont facilité la mobilisation, par le Maroc, d'une somme d'environ un milliard sept cent soixante-dix-huit millions de dollars américains en cofinancements, générant ainsi un effet de levier significatif.⁴¹

2.2.5 Renforcement du cadre juridique et institutionnel relatif à l'environnement :

Le Maroc a engagé une réforme approfondie de son cadre juridique et institutionnel. Dans cette perspective, plusieurs lois et stratégies sectorielles ont été élaborées. La mise en œuvre de cette démarche a été soutenue par l'adoption de la Constitution de 2011, qui a promu un développement économique durable en harmonie avec la préservation de l'environnement, des richesses géographiques, patrimoniales, culturelles et historiques.

À cet égard, la création de la "Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable" (CNDD), initiée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI et officialisée par l'adoption en 2014 de la Loi Cadre pour l'Environnement et le Développement Durable, consacre la dimension environnementale comme un pilier directeur devant guider les autres stratégies au niveau territorial⁴².

Le Maroc a initié plusieurs stratégies sectorielles ambitieuses qui intègrent la dimension environnementale, en particulier celle du changement climatique, dans des secteurs clés de son économie tels que l'énergie, le transport, l'agriculture, le tourisme, le bâtiment, la pêche, l'eau, les déchets, la forêt, etc. Cet engagement symbolise le début d'une transition vers une nouvelle politique climatique alignée sur l'évolution socio-économique du pays.

Le Maroc a affirmé son engagement en renforçant son cadre juridique dans la lutte contre le changement climatique, à travers l'élaboration de plusieurs textes législatifs, dont la Loi sur les énergies renouvelables, la Loi sur l'efficacité énergétique, la Loi sur l'eau, la Loi sur la gestion des déchets et leur élimination, ainsi que la Loi sur le littoral.

⁴¹ Zakaria Abouddahab, Helmut Reifeld. (2015). « Changements climatiques : Les enjeux de la COP 21 » Edité par : publié par Konrad-Adenauer-Stiftung E.V., Bureau du Maroc.

⁴² Ministère délégué auprès du ministre délégué de l'énergie, des mines, de l'eau et d'environnement chargé de l'environnement. (2014). politique du changement climatique au Maroc. Site : www.environnement.gov.ma

De manière similaire, cet engagement s'est également illustré par l'élaboration de plans d'adaptation inscrits dans le cadre de la stratégie d'adaptation, comprenant notamment, le Plan Maroc Vert, la Stratégie de l'eau, le Plan Azur, le renforcement des programmes de lutte contre les maladies liées au climat, la Stratégie et le Plan d'action National sur la biodiversité, le renforcement des plans d'alerte, le Plan national de lutte contre la désertification, la Stratégie de développement durable, le Plan National Climat, et le Plan d'Investissement Vert.

En outre, l'engagement du Maroc en matière de stratégie d'atténuation s'est manifesté à travers d'autres initiatives, telles que la Stratégie d'énergie du Maroc (portant sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables), le Programme d'efficacité énergétique dans le bâtiment, le Plan Directeur de Reboisement (PDR), le Plan National de Développement des Marais (PNDM), les projets liés au transport, ainsi que les organismes tels que MASEN, IRESEN, SIE, ADEREE, 4CMaroc, etc.

En 2014, le Maroc a également adopté la Politique du Changement Climatique (PCCM), concrétisant ainsi la réponse du Royaume aux Accords de Cancun. La PCCM fonctionne comme un mécanisme de coordination des diverses mesures et initiatives entreprises pour lutter contre le changement climatique. Elle aspire à être un instrument politique structurant, dynamique, participatif et adaptable, promouvant un développement à faible intensité de carbone et résilient aux effets des changements climatiques⁴³.

La lutte contre le changement climatique est érigée en priorité nationale par la Vision Nationale, servant de levier à la construction d'une économie verte au Maroc. Cette vision guide l'action publique de manière cohérente et convergente à tous les niveaux, qu'il s'agisse de décisions transversales ou sectorielles, nationales ou locales, en prenant en considération les interactions entre ces divers niveaux.

Alignée sur la Stratégie Nationale du Développement Durable, la Vision Nationale s'appuie sur quatre piliers : la gouvernance, l'économie (impliquant des réformes jusqu'à l'établissement d'une économie verte et inclusive), le social (poursuivant une transition progressive pour l'intégration du volet social dans toutes les politiques publiques), et

⁴³ Zakaria Abouddahab, Helmut Reifeld. (2015). « Changements climatiques : Les enjeux de la COP 21 » Edité par : publié par Konrad-Adenauer-Stiftung E.V., Bureau du Maroc.

l'environnemental (visant à intégrer l'environnement au cœur des préoccupations du développement socio-économique et territorial).

La PCCM a pour objectif de soutenir la concrétisation de la Vision Nationale et cherche à tirer parti des mesures et actions déjà entreprises afin de générer des synergies optimales. Elle est conçue pour s'étendre jusqu'en 2030, alignée sur la plupart des échéances des stratégies nationales, tant sectorielles qu'intersectorielles.

La coordination entre les politiques sectorielles exige la mise en œuvre de mesures transversales pour les secteurs impactés par le changement climatique. Dans ce contexte, la Vision Nationale du Maroc a été conçue en se fondant sur six axes stratégiques transversaux, comprenant notamment le renforcement du cadre légal et institutionnel, l'amélioration de la connaissance et de l'observation, la déclinaison territoriale, la prévention et la réduction des risques climatiques, la sensibilisation et la responsabilisation des acteurs, ainsi que la promotion de la recherche, de l'innovation et du transfert technologique⁴⁴.

En outre le Maroc a élaboré un Plan National de lutte contre le Réchauffement Climatique (PNRC) pour consigner les actions en atténuation et en adaptation menées par divers acteurs. Des Plans Territoriaux de lutte contre le Réchauffement Climatique (PTRC) ont également été créés pour compléter le PNRC en fonction des spécificités locales.⁴⁵

Les mesures d'atténuation du PNRC, centrées sur les secteurs de l'énergie, des transports, de l'industrie, des déchets, de l'agriculture, de la forêt et de la construction, ont le potentiel de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les mesures d'adaptation, quant à elles, concernent des secteurs tels que la météorologie, l'eau, l'agriculture, la forêt, la pêche, l'habitat, la santé et le tourisme.

En ce qui concerne les mesures d'adaptation, axée sur une nouvelle stratégie de gestion de l'eau, renforcement la vigilance climatique aux niveaux régional et local, le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique⁴⁶.

⁴⁴ Ministère délégué auprès du ministre délégué de l'énergie, des mines, de l'eau et d'environnement chargé de l'environnement. (2014). politique du changement climatique au Maroc. Site : www.environnement.gov.ma

⁴⁵ Haut-Commissariat au Plan. (2007). Prospective Maroc 2030. : Actes du séminaire "Prospective énergétique du Maroc, enjeux et défis" tenu les 9 et 10 juin 2006.

⁴⁶ Plan National de Lutte contre le Réchauffement Climatique, Ministère de l'Énergie des Mines, Département de l'Environnement.

2.2.6 La transition graduelle vers un modèle durable au Maroc :

La question cruciale de la lutte contre le changement climatique occupe une position centrale dans la vision de développement du Maroc, reflétant l'aspiration à évoluer progressivement vers un modèle national de développement ambitieux et moins dépendant des énergies polluantes. Cette transition est mise en œuvre par des politiques et des mesures préventives visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, tout en s'engageant dans la lutte contre le réchauffement climatique et en renforçant le mix énergétique grâce aux énergies alternatives telles que le solaire, l'éolien et le marin.

Grâce à des politiques publiques efficaces et d'importants investissements dans le domaine des énergies alternatives, le Maroc a déjà atteint une proportion de 37% d'énergies renouvelables dans son mix énergétique national. Ce résultat démontre la capacité du Royaume à porter cette part à 52% d'ici 2030, et ultimement à atteindre l'objectif plus vaste de zéro carbone d'ici 2050.

Conclusion

Effectivement, les dix dernières années, le monde fait face à une succession de catastrophes naturelles qui menacent la stabilité mondiale, notamment l'aggravation des phénomènes de sécheresse, d'ouragans et d'inondations dévastatrices dans plusieurs pays du monde, ce qui se répercute négativement sur la situation économique et affecte la vie quotidienne des populations, en particulier dans les pays du Sud.

En effet, 118 millions de personnes vivant dans une extrême pauvreté seront confrontées, d'ici 2030,⁴⁷ selon les estimations de l'Union Africaine, à la sécheresse, aux inondations et à la forte chaleur, si des mesures appropriées ne sont pas prises pour y faire face. Cette situation affecterait grandement la paix et la sécurité sur le continent et favoriserait de nouveaux phénomènes, en particulier celui du déplacement climatique.

De ce fait, l'expérience du Maroc en matière de lutte contre les changements climatiques, fait du Maroc un modèle à suivre en partageant ce savoir-faire aux pays d'Afrique. L'engagement du Royaume du Maroc en matière de changement climatique et en faveur de l'Afrique est également porté par une politique de très haut niveau⁴⁸, Bien qu'il soit le continent qui produit le moins de pollution, l'Afrique souffre des effets du changement climatique.

⁴⁷ Aujourd'hui le Maroc. (2023) : <https://aujourd'hui.ma/societe/changements-climatiques-en-afrique-cop28-les-engagements-du-maroc-mis-en-exergue>

BIBLIOGRAPHIE

- ✓ Aujourd'hui le Maroc. (2023) : <https://aujourd'hui.ma/societe/changements-climatiques-en-afrique-cop28-les-engagements-du-maroc-mis-en-exergue>
- ✓ Banque mondiale. (2014). Climate Works Foundation, «Rapport intitulé Pour un développement intelligent face au climat. Additionner les effets positifs des mesures qui contribuent à assurer la prospérité, mettre un terme à la pauvreté et faire face au changement climatique ».
- ✓ Banque mondiale (2016). <http://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2016/11/17/5-things-morocco-is-doing-about-climate-change>.
- ✓ Gabriel Marquis. (2012). Université du Québec à Montréal changements climatiques et sécurité : normes et pratiques en évolution ? Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en science politique.
- ✓ GIEC. (2001). 3ème Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
- ✓ GIEC, (2007). Bilan 2007 des changements climatiques. Contribution des Groupes de travail I, II et III au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [Équipe de rédaction principale, Pachauri, R.K. et Reisinger, A. (publié sous la direction de~)]. GIEC, Genève, Suisse, ..., 103 pages.
- ✓ GIEC. (2014). Changements climatiques, Rapport de synthèse : Contribution des Groupes de travail I, II et III au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [Sous la direction de l'équipe de rédaction principale, R.K. Pachauri et L.A. Meyer].GIEC, Genève, Suisse, 161 p.
- ✓ GIEC. (2022). 6^{ème} rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) 2^e volume : adaptation Synthèse du Résumé à l'intention des décideurs du Giec. publié par le Citepa.
- ✓ HCP. (2023). Troisième Rapport du Royaume du Maroc sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063 Bilan de la première décennie (2014-2023).

- ✓ Observatoire géopolitique des enjeux des changements climatiques en termes de sécurité et de défense. (2016-2020). Bulletin de veille stratégique et opérationnelle n°1 décembre 2016-janvier 2017
- ✓ Organisation mondiale de la Santé. (2004). Changement climatique et santé humaine – risques et mesures à prendre.
- ✓ Nations unies. (1992). Texte de la CCNUCC.
- ✓ MAP Ecology. (2017). <https://mapecology.ma/slider/maroc-aspire-a-couvrir-52-de-besoins-energetiques-a-partir-sources-denergies-renouvelables-a-lhorizon-2030/>
- ✓ Ministère d’agriculture. Plan Maroc vert <https://www.agriculture.gov.ma/fr/data-agri/plan-maroc-vert>.
- ✓ Ministère d’agriculture Maroc. (2017) .Triple A marocaine (AAA) pour une agriculture africaine compétitive et durable.URL :<https://www.agriculture.gov.ma/fr/actualites/initiative-pour-ladaptation-delagriculture-africaine-triple>
- ✓ Ministère de l’Energie des Mines, de l’Eau et de l’Environnement, Département de l’Environnement Le changement climatique en Afrique, Département de l’Environnement, Plan National de Lutte contre le Réchauffement Climatique. MAROC.
- ✓ Ministère délégué auprès du ministre délégué de l’énergie, des mines, de l’eau et d’environnement chargé de l’environnement. (2014). politique du changement climatique au Maroc. Site : www.environnement.gov.ma
- ✓ Observatoire géopolitique des enjeux des changements climatiques en termes de sécurité et de défense. (2016-2020). « Bulletin de veille stratégique et opérationnelle n°1 ». décembre 2016-janvier 2017.
- ✓ Organisation mondiale de la Santé. (2002). « l’indice universel de rayonnement UV solaire, guide pratique : Recommandation conjointe des organismes suivants : Organisation mondiale de la Santé ; Organisation Météorologique Mondiale : Programme des Nations Unies pour l’environnement ; Commission internationale pour la Protection contre les Rayonnements non ionisants ».
- ✓ Organisation mondiale de la Santé. (2007). « Prévenir la maladie grâce à un environnement sain Une estimation de la charge de morbidité imputable à l’environnement ».

- ✓ Haut-Commissariat au Plan. (2007). Prospective Maroc 2030. : Actes du séminaire "Prospective énergétique du Maroc, enjeux et défis" tenu les 9 et 10 juin 2006.
- ✓ Réseau action climat France. (2003). Fiche Climat n°4 : « Ozone – Effet de serre Quel rapport ? » novembre 2003p1,2
- ✓ Shanahan, M. (Institut international pour l'environnement et le développement), Shubert, w. (Internews/Earth Journalism Network), Scherer, C. (Internews/ Earth Journalism Network), Corcoran, T.(Institut international pour l'environnement et le développement). UNESCO. (2013). Le changement climatique en Afrique.
- ✓ Spécial paris climat. (2015). Comprendre la cop 21. www.cop21.gouv.fr
- ✓ UNESCO. (2011). Report & recommendations « Education sustainable development, in small island developing states. Experts meeting 21-23 Septembre;. p 27.
- ✓ UNISCO. (2012). Weathering Uncertainty Traditional Knowledge for Climate Change Assessment and Adaptation.
- ✓ Zakaria Abouddahab, Helmut Reifeld. (2015). « Changements climatiques : Les enjeux de la COP 21 » Edité par : publié par Konrad-Adenauer-Stiftung E.V., Bureau du Maroc,